

# Devenez Animateur·rice d'Activités et de Vie Quotidienne



**Objectif :** Former des animateur·trice·s à animer des activités variées et à encadrer la vie quotidienne dans divers contextes

Trois cadres d'emploi principaux sont identifiés pour des animateur·trice·s détenteurs du CPJEPS :

- Les entreprises du secteur de l'Animation.
- Le secteur du lien social et familial.
- Les collectivités territoriales.

Les principaux types d'emplois visés sont :

- Animateur·trice enfance-jeunesse.
- Animateur·trice en accueil de loisirs.
- Animateur·trice en accueil de loisirs périscolaires.
- Animateur·trice en séjours de vacances.
- Animateur·trice socioculturel.

**Dates à retenir pour 2025 :**

**Du 28 avril au 17 octobre**

**ou jusqu'au 19 décembre pour les apprentis**

**CP JEPS Animateur·trice d'Activités et de Vie Quotidienne - Animer dehors\***



**Code RNCP : 39927**

\*sous réserve d'habilitation



# Devenez Animateur·trice d'Activité et de Vie Quotidienne

## Objectifs du diplôme CPJEPS AAVQ

Préparer des animateur·trice·s capables

- D'accompagner des mineur·e·s dans la réalisation de leurs projets.
- De prendre en compte leurs besoins notamment à travers l'aménagement de la vie quotidienne.
- De mettre en place des activités éducatives dans le domaine de l'expression, des activités physiques et des activités scientifiques et techniques.

## Publics concernés

Toute personne demandeuse d'emploi ou salariée, ayant envie de se professionnaliser dans les métiers de l'animation et d'acquérir des compétences dans l'accompagnement des jeunes et l'animation d'activités.

Nous proposons un accompagnement individualisé à chaque stagiaire ou apprenant·e en situation de handicap, quel qu'il soit. N'hésitez pas à nous contacter pour la faisabilité de votre projet.

Référente Handicap : Fabienne SEBRON : [fabienne.sebron@lemerlet.asso.fr](mailto:fabienne.sebron@lemerlet.asso.fr)



## Prérequis

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation hormis le fait d'avoir un projet professionnel lié à l'animation ou le social.

## Déroulement, contenus

<b>Fin Mars Début Avril</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place d'une dynamique collective (jeux collectifs, coopératifs, de confiance, pour que ce soit un plaisir d'être formation et que le groupe soit un réel appui pour l'apprentissage de chacun·e).</li><li>- Présentation de tous les éléments pour bien comprendre les enjeux de la formation, de la certification, et de la recherche de stages.</li><li>- Découverte du métier d'animateur·trice à travers les contenus de base d'un BAFA notamment ; des différentes structures d'accueils et aussi des différentes approches éducatives.</li></ul>
<b>Fin Avril Mai Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Découverte d'activités liées à la nature, à l'expression manuelle et théâtrale, aux activités collectives et sportives, aux activités scientifiques et aux jeux divers.</li><li>- Mises en situations auprès des publics les mardis et mercredis dans le cadre périscolaire et accueil de loisirs.</li><li>- Découvertes et analyse des différents contextes et publics.</li><li>- Partage d'expériences pour enrichir nos connaissances.</li><li>- Découverte et expérimentation de la notion de projet d'activité et des différentes approches et méthodes pédagogiques.</li><li>- Découverte et analyse de l'animation de la vie quotidienne.</li><li>- Analyse de la pratique et de la posture de l'animateur.</li><li>- Rencontre et échanges avec d'autres stagiaires des autres formations proposées par le Merlet, BPJEPS Education à l'Environnement et Kayak, mais aussi avec les professionnels de l'animation du territoire.</li></ul>
<b>Juillet Août Septembre Octobre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Stage(s) long(s) permettant(s) d'enrichir et d'approfondir sa pratique dans une ou plusieurs structures, et de faire partie intégrante d'une équipe.</li><li>- Possibilité (au choix) de valider un parcours BAFA intégré au CPJEPS, avec des prérogatives à la fois complémentaires et recherchées : Brevet de Surveillant de Baignade, et Qualification canoë-kayak.</li><li>- Echanges sur les stages vécus et analyse de pratique de retour en formation</li><li>- Approfondissement de certaines thématiques : lutter contre les discriminations, la coopération, les conseils d'enfants et la participation, les techniques de régulation, la prévention des violences, l'éducation aux émotions, à la vie affective et sexuelle, etc...</li><li>- Temps de vie collective en internat pour faire le bilan et se projeter dans la suite des parcours de chacun·e.</li><li>- Travail sur le projet professionnel</li></ul>



# Devenez Animateur-trice d'Activité et de Vie Quotidienne

## Alternance et débouchés :

Concrètement, le CPJEPS permet d'exercer en tant qu'animateur d'activités et de vie quotidienne, notamment dans les accueils collectifs de mineurs : accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances mais aussi dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle. Les employeurs peuvent être soit :

- des entreprises du secteur de l'animation et du lien social et familial ;
- des collectivités territoriales.

L'activité professionnelle est exercée par des personnes travaillant à temps plein ou à temps partiel. Elles interviennent selon des horaires liés aux temps de loisirs (en soirée, en week-end, etc.) et travaillent majoritairement au sein d'une équipe.

L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce sous la responsabilité fonctionnelle d'un référent. Il est toutefois autonome dans les temps d'encadrement des activités qu'il anime ; ses activités s'inscrivent dans le projet de la structure.

Les stages en entreprise de la formation sont conçus en 2 temps permettant d'expérimenter 2 réalités professionnelles :

- Première partie de formation (printemps et été) : les stages ont lieu les mercredis et les vacances, pour pouvoir expérimenter les métiers d'animateur d'accueil de loisirs, mais aussi de centre social, séjours sportifs ou de séjours de vacances.
- Deuxième partie de formation (automne) : les stages ont lieu du lundi au vendredi hors mercredi, pour pouvoir expérimenter le métier d'animateur périscolaire.

Le CPJEPS peut ensuite se compléter par un BPJEPS ou d'autres formations dans l'animation ou le social si la personne souhaite continuer à se professionnaliser, à se spécialiser ou à gagner en autonomie.

## Méthodes pédagogiques en centre

- Méthodes actives.
- Alternance entre travail individuel, en petit groupe et en grands groupes.
- Alternance entre découverte (contenus apportés par l'organisme de formation) et expérimentation (projets menés par les apprenants).
  - Mise en place d'animations auprès du groupe.
  - Expérience et analyse de la vie du groupe tout au long de la formation.
  - Réalisation d'outils pédagogiques.

- Accompagnement individualisé.
- Témoignages de professionnels.

La formation étant en alternance, le lien entre le centre de formation et les entreprises est fondamental. Les stages représentent un terrain d'application privilégié des acquis de la formation. Des temps spécifiques (journée tutorat, visite en entreprise, points téléphoniques) garantissent la cohérence et l'efficacité du partenariat centre-entreprise autour de l'apprenant.

## Dates à retenir

- Date limite d'inscription : **22 avril 2025**
- Informations collectives et sélections :  
**3 février / 27 février / 13 mars / 9 avril / 22 avril 2025**
- Rentrée : **28 avril 2025**
- Positionnement : **du 28 avril au 5 mai 2025**
- Formation :  
**En financement région : du 28 avril 2025 au 17 octobre 2025**  
**En apprentissage\*, du 28 avril 2025 au 19 décembre 2025**  
(possibilité légale de démarrer le contrat d'apprentissage avant le 28 avril et de terminer après le 19 décembre 2025)  
**\*sous réserve d'habilitation**
- Nombre d'heures :  
**En financement région : 833h dont 476h centre et 357h entreprise.**  
**En apprentissage : 1141h dont 434h centre et minimum 707h entreprise.**

## Lieux

Le centre de formation est à Saint Jean du Gard.  
Les locaux sont accessibles aux publics à mobilité réduite.



# Devenez Animateur·trice d'Activité et de Vie Quotidienne

## Hébergement & restauration

Le centre de formation est équipé pour pouvoir se restaurer sur place à midi. Nous n'avons pas de centre d'hébergement mais fournissons une liste de logements potentiels aux alentours de Saint Jean du Gard.

## Equipe de formation

Personnes issues du milieu professionnel : animateurs·rices tous publics, animateurs·rices nature, sport ou expression, coordinateurs·rice de secteur animation, directeur·ices d'Accueils Collectifs de Mineurs.

## Certification

### Diplôme CPJEPS AAVQ

La certification se décompose en 3 Blocs de Compétences (BC) :

- BC 1 : Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle
- BC 2 : Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle
- BC 3 : Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle

### Les épreuves

- Ecriture et soutenance orale (BC 1, 2 et 3)
- Mise en situation d'animation (BC1)

## Tarifs, financements & rémunérations

**Conseil régional Occitanie** : les demandeurs·euses d'emploi peuvent bénéficier d'une prise en charge des frais pédagogiques et, selon les cas, d'une rémunération dans le cadre du programme de formation de la région Occitanie « Qualif Pro ».

Bon de commande en cours d'attribution.

**Apprentissage** : cette formation est également proposée en contrat d'apprentissage, sous réserve d'habilitation, <http://www.cfa-sport.com/>

**OPCO** : les salarié·e·s en CDI/CDD peuvent faire une demande de financement dans le cadre d'un CPF de transition.

### Coût de la formation :

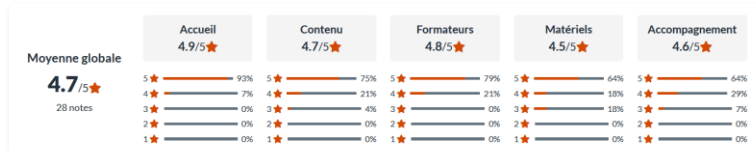
**En financement région** : 476h en centre x 10,98€ = 5 226,48€

**En apprentissage** : 434h en centre x 13,50€ = 5 859€ (pris en charge par l'OPCO de la structure)

**Dans tous les cas, nous consulter.**

## Taux de satisfaction

Evaluation de nos formations sur le site Anotéa (outil d'évaluation mis en place par la Région et les Pôles Emploi à partir des avis collectés auprès des personnes sortant de la formation).



## Information collective et entretien de positionnement

Nous proposons plusieurs dates d'information collective : **le 3 février, le 27 février, le 13 mars, le 9 avril et le 22 avril 2025.**

Ces journées commencent à 9h30 avec une présentation détaillée de la formation, des méthodes et contenus, des certifications, etc. Ensuite, se tiennent des entretiens de positionnement individuel où les candidats sont amenés à échanger sur leurs motivations et projet professionnel auprès d'un·e formateur·rice dans le but de positionner le candidat sur la formation.



### Pour de plus amples renseignements

Coralie JAUBERT : 07 87 17 07 31 – [coralie.jaubert@lemerlet.asso.fr](mailto:coralie.jaubert@lemerlet.asso.fr)

20, rue Pelet de la Lozère – 30270 SAINT JEAN DU GARD

[www.lemerlet.asso.fr](http://www.lemerlet.asso.fr)

